

coton

bio &
équitable

Un projet d'Helvetas

Dans les pays du Sud, de nombreuses familles paysannes vivent de la culture du coton. Mais cette culture conventionnelle recourt à des produits chimiques toxiques, avec tous les effets négatifs qui en découlent pour l'être humain et l'environnement. Qui plus est, les cultivateurs sont confrontés à une concurrence mondiale et leur travail est mal rémunéré. Pourtant les choses pourraient être différentes puisqu'il existe un coton produit dans le respect de l'environnement et commercialisé équitablement. C'est ce que démontre le programme «coton bio» de l'organisation suisse de coopération au développement Helvetas en Afrique occidentale, plus précisément au Mali.

Au niveau mondial, en 2003, du coton a été cultivé sur au moins 32 millions d'hectares. Cette superficie équivaut à 2,5 % de la surface cultivable de la planète et à huit fois le territoire suisse. La production a représenté 54 millions de tonnes de coton brut, on en a tiré 16,5 millions de tonnes de fibres, ce qui peut permettre de fabriquer 55 milliards de T-shirts. 24 % du total des insecticides vendus dans le monde sont répandus sur les champs de coton. Pour l'être humain, l'épandage et le stockage de produits chimiques présentent des risques d'intoxication. De plus, les insecticides, herbicides et engrais chimiques polluent les sols et les nappes phréatiques. La quantité d'eau utilisée pour irriguer les plantations de coton est plus élevée que celle consommée par l'ensemble des ménages du monde. Pourtant le coton peut aussi être produit sans irrigation artificielle. Les cultures pluviales se situent surtout en Afrique occidentale, où l'argent manque pour s'équiper en systèmes d'irrigation.

«Je pratique une production bio, afin que mes fils puissent un jour cultiver le même sol que moi.»

Philippe Sagara,
pionnier du coton bio au Mali

Renoncer aux substances phytosanitaires toxiques est important pour la santé. C'est aux femmes surtout que les produits chimiques posent des problèmes car elles risquent de contaminer leurs enfants. C'est pourquoi, au Mali, les femmes ne sont pas nombreuses à vouloir travailler dans la culture conventionnelle du coton, à laquelle elles préfèrent la culture bio.

«Grâce à la méthode biologique, les femmes peuvent maintenant aussi cultiver le coton et gagner de l'argent.»

Djeneba Kone, cultivatrice bio au Mali

Le coton dans le commerce international

Le commerce du coton, à l'échelle mondiale, fait l'objet d'une concurrence qui se caractérise par une forte compression des prix. Sur ce point, les pays africains ne partent pas gagnants: leurs infrastructures sont peu développées, le niveau de formation est bas et les institutions n'y sont guère consolidées. C'est justement le cas au Mali. Vu qu'il n'y pas suffisamment de possibilités de transformation sur place, 98 % du coton malien est exporté, en majeure partie vers l'Asie.

Le programme d'Helvetas est lui aussi soumis à ces règles du marché. Le coton bio est envoyé du Mali vers le sud de l'Inde; là, avec les moyens techniques les plus modernes, il est transformé en vêtements. Dans toutes les phases de production, les partenaires du projet veillent à ce que les conditions de travail répondent aux exigences d'un commerce équitable.

Marché mondial et politique de subventions

Les producteurs de coton des États-Unis reçoivent annuellement plus de 3 milliards de dol-

Exposition dans les musées et les écoles

L'exposition «coton» présente les bonnes et les mauvaises méthodes utilisées pour produire et commercialiser le coton; elle démontre l'importance des partenariats internationaux et d'un comportement responsable du consommateur. Elle est présentée dans différentes localités et elle est à la disposition des écoles: **pour vos contacts, adressez-vous au numéro de téléphone: 021 323 33 73.**

L'engagement d'Helvetas

Fondée en 1955, Helvetas est la plus ancienne organisation privée suisse de coopération au développement; elle œuvre aujourd'hui à améliorer les conditions de vie de populations défavorisées dans 22 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. En Suisse, Helvetas réalise des campagnes d'information en vue d'un développement solidaire et encourage, avec son programme «FairShop», un commerce équitable dans le monde. Son offre comprend aussi des textiles en coton bio provenant du Mali.

Helvetas sur internet: www.helvetas.ch
FairShop: www.helvetas.biz



L'exemple du Mali

Au Mali, pays sahélien de l'Afrique occidentale, près des trois quarts de la population sont des petits paysans. Ils cultivent les produits de la terre pour leurs besoins personnels, mais également pour la vente. Le plus important de ces produits est le coton. Avec quelque 650 000 tonnes de coton brut par année, le Mali est l'un des plus gros producteurs africains de coton. Le coton est semé à la saison des pluies. Travailler dans les champs de coton est un travail pénible et de longue haleine; la récolte se fait manuellement.

Depuis 2001, Helvetas soutient des petits paysans maliens pratiquant la culture du coton bio et les aide à commercialiser leurs récoltes. Cette aide s'applique à toute la chaîne de production, de la culture locale jusqu'à la vente en Suisse. Elle est possible grâce à un partenariat exemplaire avec le Secrétariat d'État à l'économie (seco), au titre de son mandat de promotion économique dans le cadre de la coopération au développement, en collaboration avec le Service de développement hechtensteinois, l'entreprise commerciale suisse Reinhart, l'importateur de textiles Switcher et le détaillant Migros. En 2004, le programme «coton bio» au Mali a permis la récolte de 170 tonnes de coton brut.

La production de coton bio

Les méthodes de production conventionnelle et biologique se différencient essentiellement sur le plan de la fertilisation par les engrais et sur celui – phytosanitaire – de la protection des plantes. Tandis que les cultivateurs de coton pratiquant la méthode conventionnelle ont recours à des engrais chimiques, les cultivateurs de coton bio utilisent le compost et le fumier des bovins. Le but de l'exploitation intensive basée sur le compostage est de sauvegarder durablement la fertilité du sol, voire de l'améliorer. Dans la culture bio, on a recours à des extraits de plantes qui sont utilisés comme produits phytosanitaires naturels, et qui empêchent les ravageurs de se développer et de se multiplier. Une autre mesure de protection consiste à planter entre les rangées de coton des végétaux qui attirent davantage les ravageurs que le coton lui-même.

«Des méthodes naturelles permettent de remplacer les produits chimiques pour lutter contre les ravageurs.»

Amadou Coulibaly,
professeur d'entomologie au Mali

lars de subventions. Quant aux autres pays qui sont aussi de grands exportateurs, à savoir la Chine, l'Inde, la Grèce et l'Espagne, ils octroient des subventions très importantes pour soutenir la vente de leur coton. Ces subventions d'État font baisser les prix du coton sur le marché mondial.

Les petits paysans maliens produisent à des prix très favorables. Si les pays riches et les pays pauvres jouissaient des mêmes conditions cadres, leurs chances de pouvoir tenir tête aux grands producteurs sur le marché mondial seraient élevées. Mais les prix trop bas ont pour eux des effets désastreux. En 2002, les paysans travaillant de manière traditionnelle ont obtenu pour leur coton quelque 40 % de moins qu'en 1997. Le revenu de la vente du coton ne suffit souvent pas à l'achat de nouvelles semences ou de produits phytosanitaires. Les paysans sont donc forcés de contracter des crédits à des taux d'intérêt souvent exorbitants.

Un petit supplément payé en Suisse et les cultivateurs sont mieux rémunérés

Les cultivateurs pratiquant les méthodes biologiques s'en sortent mieux. Ils n'ont pas besoin d'acheter des engrais chimiques et des insecticides coûteux, et ils profitent des conditions régissant le commerce équitable que les partenaires du projet respectent: la prime du commerce bio et la prime du commerce équitable, que reçoivent les paysans pratiquant la culture biologique du coton, ainsi que la garantie d'achat à un prix correspondant au minimum vital, leur assurent sécurité et autonomie financières. En 2004, les paysans bio ont obtenu pour leur récolte de coton 50 % de plus que les producteurs conventionnels. Le supplément de prix est répercuté sur les clients suisses; il équivaut à environ 30 centimes pour l'achat d'un T-shirt.

Helvetas et le Secrétariat d'État à l'économie (seco) se sont donné pour but que, en 2007, le coton bio représente 5 % de l'ensemble du coton produit, importé en Suisse sous forme de fibre, de fil, de tissu ou de textile. En 2003, cette part n'était que de 2,4 %.

Pour plus d'informations sur internet

La page spéciale consacrée au coton, sur le site d'Helvetas, propose de nombreux liens:
www.bio-baumwolle.ch

Plate-forme européenne sur le coton:
www.organiccottonneurope.net

Réseau international du coton:
www.organicexchange.org

Commerce équitable:
www.maxhavelaar.ch
www.cleanclothes.org

